

DÉCISION SUR L'ÉLECTION DES COMMISSAIRES DE L'UNION AFRICAINE
Doc. EX.CL/1009(XXX)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de l'élection des Commissaires de l'Union africaine par le Conseil exécutif;
2. **NOMME** les candidats suivants comme Commissaires de l'Union africaine (UA) :

N°	Nom	Genre	Pays	Région	Portefeuille
a.	CHERGUI Smail	M	Algérie	Afrique du Nord	Paix et sécurité
b.	CESSOUMA Minata Samate	F	Burkina Faso	Afrique de l'Ouest	Affaires politiques
c.	ABOU-ZEID Amani	F	Égypte	Afrique du Nord	Infrastructure et Énergie
d.	ELFADIL Amira Elfadil Mohammed	F	Soudan	Afrique de l'Est	Affaires sociales
e.	MUCHANGA Albert M.	M	Zambie	Afrique australe	Commerce et industrie
f.	SACKO Josefa Leonel Correa	F	Angola	Afrique australe	Économie rurale et Agriculture

3. **FÉLICITE** les commissaires nouvellement élus ;
4. **DÉCIDE** que les deux (2) commissaires restants soient élus au cours de la trentième et unième session ordinaire du Conseil exécutif et nommés lors de la vingt-neuvième session ordinaire de la Conférence en juillet 2017 comme suit :
 - i) un (1) homme de la Région de l'Est ; et
 - ii) une (1) femme de la Région centrale.
5. **DÉCIDE ÉGALEMENT** que les commissaires élus qui n'ont pas prêté serment au cours de la présente session de la Conférence le feront devant le Président de la Commission.